



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2026

OBJET : ACQUISITION DU FONDS DE COMMERCE DE M. MICHAUX MIKE **(MAGASIN "PROVENCE MARKET")**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois Juin à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur Philippe BERTRAND, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. BERTRAND Philippe – M. GIACOMINO Romaric – Mme CARMONA Édith – M. FAVIER Bernard –
M. DELAHAYE Guy – Mme RABELLINO Chrystel – M. GRANIER Gérald – Mme PIOZIN Patricia – Mme PEREZ
Claire – M. SCHWENCK Lucas (Parti à 18 H.30 – Point N° 6) – Mme POLEVAIA Iana – Mme LEGENDRE Émilie –
M. BONNET Jean-Luc – Mme DELATTRE Laetitia – M. AOUADI Moussadek – M. BLANC Philippe –
Mme ANSELMO Anaïs – M. PESSIN Jean-François – M. BENOIT Gérard – Mme BARDIES Frédérique –
Mme OBELISCO Francine – M. BERBECHE Michel – M. JULIEN Guillaume.

ONT DONNE PROCURATION :

Mme HOUNKPE Akouavi a donné procuration à Mme CARMONA Édith
Mme BAGUE Amandine a donné procuration à Mme RABELLINO Chrystel
M. MEGUEDMI Smaïl a donné procuration à Mme PIOZIN Patricia
M. DE SOUSA DIAS Joey a donné procuration à Mme ANSELMO Anaïs
M. SCHWENCK Lucas a donné procuration à M. FAVIER Bernard (À partir du point N° 6)
M. VILLARD René a donné procuration à M. BENOÎT Gérard
Mme PIERRAT Brigitte a donné procuration à Mme BARDIÈS Frédérique

M. GIACOMINO Romaric a été désigné secrétaire de séance.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 23 Juin 2026.
Délibération N° DM_20260623N081

OBJET : ACQUISITION DU FONDS DE COMMERCE DE M. MICHAUX MIKE (MAGASIN "PROVENCE MARKET")

Monsieur Lucas SCHWENCK, conseiller délégué au foncier sur invitation de Monsieur le Maire, rappelle à l'Assemblée, que la Commune a signé un bail commercial (3/6/9), le 1^{er} Novembre 2023 pour le local communal situé 3 place Camille Reymond à CHÂTEAU-ARNOUX. Ce bail a été transféré à Monsieur Mike MICHAUX, le 5 Août 2024 suite à la cession du fonds de commerce, le 3 Août 2024.

Il fait savoir :

- Que ce fonds de commerce est actuellement à la vente ; le bail ne pouvant être résilié, la Commune a décidé de se porter acquéreur dudit fonds,
- Que la cession de cet immeuble a été négociée et acceptée par Monsieur Mike MICHAUX, au prix de 13.500 €, prix incluant le matériel composé de (2 frigos (2 portes) et un (3 portes), 2 congélateurs (un petit et un grand), une caisse enregistreuse, une balance pour les légumes, étagère noire de 6 étages, présentoirs à légumes intérieur et extérieur, un comptoir caisse, un présentoir à bonbons.

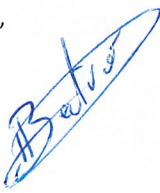
Il rappelle que, dans le cas d'acquisition amiable inférieure à 180.000 €. et de prise à bail, dont le loyer annuel toutes charges comprises est inférieur à 24.000 €, l'avis de France Domaine n'est pas nécessaire.

Il précise que cette acquisition permettra à la Commune de redispoper de la gestion de ce local, d'en maîtriser l'usage en envisageant la possibilité d'y installer un service municipal.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, les conditions financières étant satisfaisantes pour la Commune, de valider l'acquisition de ce fonds de commerce et de l'autoriser à signer l'acte de vente, aux conditions financières exposées ci-dessus auxquelles s'ajoutent les frais notariés à la charge de la Commune. L'acte sera rédigé par l'étude de Maître DEGIOANNI Christophe, notaire du vendeur et de la Commune.

OÙ CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

- **VALIDE** l'acquisition du fonds de commerce de Monsieur Mike MICHAUX (magasin "Provence Market") situé 3 place Camille Reymond au prix de 13.500 €. auxquels s'ajoutent les frais notariés à la charge de la Commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à venir, rédigé par Maître DEGIOANNI Christophe, notaire du vendeur et de la Commune.

PUBLIEE LE : 01 JUL. 2026 T ☒ NT ☐ NOMENCLATURE N° : 3-1	CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE VINGT-CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME, Le Maire,  Philippe BERTRAND  Le secrétaire de séance,  Romaric GIACOMINO
---	--